

le voyage obligé. De retour à Paris, il entra à l'Opéra comme alto et quitta ce théâtre en 1842. Blondeau a écrit et publié un assez grand nombre d'ouvrages musicaux de tout genre, des traités d'harmonie, des traductions d'ouvrages étrangers, et plusieurs volumes d'observations se rapportant à la politique, à l'esthétique, à la philosophie, etc. Nous citerons, entre autres, son *Histoire de la musique moderne* (Paris, 1847, 2 vol.).

BLONDEAU DE CHARNAGE (Claude-François), littérateur français, né à Châtelblanc, près de Pontarlier, en 1710, mort en 1776. Après avoir servi dans les milices avec le grade de lieutenant, il reçut une pension et alla vivre à Paris, où il publia un grand nombre de brochures assez médiocres, qui ont été réunies, au moins en partie, sous le titre de : *Œuvres du chevalier Blondeau* (Avignon, 1745, 2 v. in-12).

BLONDEL (Lancelot), peintre flamand, né à Bruges, florissait dans cette ville de 1520 à 1574. Il est probable qu'il fit le voyage d'Italie, car ses tableaux semblent exécutés sous l'influence des maîtres de ce pays; il se plaisait à tracer sur fond d'or des édifices chargés de capricieuses ornements dans le style de la Renaissance. Ses figures, au dire de M. Waagen, sont peintes avec soin, mais maniérées et d'un ton froid dans les chairs. Ses meilleurs ouvrages sont : *Saint Côme et saint Damien*, dans l'église de Saint-Jacques à Bruges; la *Vierge et l'Enfant avec saint Luc et saint Eloi*, dans la cathédrale de la même ville; la *Vierge et l'Enfant*, et un grand *Jugement dernier*, mélange du style italien et du style flamand, au musée de Berlin. En 1550, Blondel fut chargé d'aider Jan Schoreel dans la restauration de la célèbre *Adoration de l'Agneau*, des van Eyck. Il fit aussi le dessin de la cheminée monumentale de la salle du conseil, à Bruges.

BLONDEL (Robert), poète, historien et moraliste, né en Normandie vers 1390, mort vers 1461. Chassé de sa province et errant de ville en ville pendant la conquête anglaise, il composa un poème patriotique en latin, la *Complainte des bons Français*, un *Discours historique* en faveur de la cause nationale et des droits de Charles VII, une relation de la reprise de la Normandie, sous le titre de *Reductio Normanniae*. Le roi le nomma précepteur de son second fils, Charles, duc de Berry.

BLONDEL (David), pasteur de l'Eglise réformée, critique habile et savant historien ecclésiastique, né à Châlons-sur-Marne en 1591, mort à Amsterdam en 1635. Il était pasteur à Houdan quand il se fit remarquer par un écrit intitulé : *Modeste déclaration et vérité des églises réformées de France* (Sedan, 1619, in-80). C'était une réponse aux accusations mensongères de certains écrivains catholiques touchant la doctrine des réformateurs. Digne depuis ce jour à ses coreligionnaires, Blondel reçut d'eux les marques les plus éclatantes de leur confiance en ses talents. Il fut maintes fois nommé secrétaire de divers synodes provinciaux, et on lui confia, en 1619, la mission de député à l'assemblée politique de Loudun.

Blondel reçut du synode de Castres une somme de 1,000 francs pour acheter les livres dont il avait besoin en vue d'un grand travail qu'il préparait. Bayle croit qu'il s'agit d'une réfutation des *Annales* de Baronius. Les auteurs de la *France protestante* pensent qu'il ne peut être question que du *Pseudo-Isidorus* et *Turrianus vapulantes* (Genève, 1628, in-4°), réfutation du jésuite Torrés, qui avait défendu les *Fausse Décrétales*.

La province d'Anjou appela Blondel à une chaire de théologie dans l'académie de Saumur; mais le synode de Charenton ayant égard à l'opposition du comte de Roussy, dont il était le chapelain, refusa d'accéder à cette demande. Cependant Blondel quitta en 1644 ce seigneur, qui l'affectionnait beaucoup. Le synode de l'île-de-France lui vota une subvention annuelle de 1,000 livres pour qu'il résidât à Paris, où il trouverait plus d'ailleurs les matériaux nécessaires à ses travaux et à la défense du protestantisme. Il ne s'y fixa pas pour longtemps. Appelé à Amsterdam pour remplacer Vossius dans la chaire d'histoire, il se rendit dans cette ville et y mourut. Il était devenu aveugle à force de travail.

Blondel fut considéré de son temps et a été considéré par tous ses biographes comme un savant de premier ordre. « C'était, dit Perault, un homme d'honneur, d'une prodigieuse lecture et capable de grandes choses. » Bayle lui a rendu justice en disant qu'il fut un des hommes du monde qui avaient la plus grande connaissance de l'histoire ecclésiastique et de l'histoire civile. Il avait deux frères qui, sans avoir sa valeur, se montrèrent dignes de lui par de rares mérites. Ils furent tous deux pasteurs, l'un à Etampes, l'autre à Meaux. Parmi les nombreux ouvrages que nous a laissés Blondel, nous citerons : *Lettre à M. de La Haye touchant la prétendue nécessité de la puissance du pape en l'Eglise*, proposée par La Milletière (Charenton, 1630, in-8°); *Eclaircissements familiers de la controverse de l'Eucharistie* (Quéville, 1641, in-12); *Traité historique de la primauté en l'Eglise*, auquel les *Annales ecclésiastiques* du cardinal Baronius, les *Controverses du cardinal Bellarmin*, la *Réplique du cardinal Du Perron* sont confrontées avec la Réponse du sérénissime roy de la Grande-

Bretagne (Genève, 1641, in-fol.); *Familier éclaircissement de la question : Si une femme a esté assise au siège papal de Rome entre Léon IV et Benoît III* (Amsterdam, 1647, in-8°). Dans cet écrit, Blondel ruine totalement l'histoire de la papesse Jeanne. Les catholiques lui en témoignèrent une vive reconnaissance. De *Jure plebis in regimine ecclesiastico dissertatio* (Paris, 1648, in-8°); *Des sibylles célébrées tant par l'antiquité païenne que par les saints pères* (Charenton, 1649, in-4°). Blondel repousse les oracles des sibylles et les taxe d'imposture. Les Pères sauaient qu'il y avait imposture, mais ils s'en servirent pour leur propre compte, pensant que tous les moyens étaient bons pour arriver au triomphe de leur cause. *Actes authentiques des Eglises réformées de France* (Amsterdam, 1655, in-4°).

BLONDEL (François), médecin français, né à Paris, mort en 1682. Il fut un des adversaires déclarés de la secte iatrochimique, se prononça contre l'emploi de l'antimoine en thérapeutique, et fut doyen de la Faculté de médecine de Paris de 1658 à 1659. Il a publié plusieurs écrits, entre autres un traité intitulé *Epistola ad Alitotum*, etc. (1666), contre l'emploi de la levure de bière dans le pain.

BLONDEL (François), médecin flamand, né à Liège en 1613, mort en 1682. Il fut médecin de l'archevêque de Trèves et alla terminer sa vie à Aix-la-Chapelle, dont il s'efforça de mettre en vogue les eaux minérales. Il a publié une *Lettre à Jacques Didier touchant les eaux minérales chaudes d'Aix et de Baret*, etc. (Bruxelles, 1662), qui a paru traduite en latin en 1671.

BLONDEL (François), architecte, né à Ribemont (Aisne) en 1617, mort en 1686. Il voyagea en Europe et en Orient, et fut nommé architecte de la ville de Paris. C'est lui qui construisit l'arc triomphal de la porte Saint-Denis. On a de lui des ouvrages estimés : *Cours d'architecture*, *Histoire du calendrier romain*, *Nouvelle manière de fortifier les places*, etc.

BLONDEL (Jacques-François), architecte, neveu du précédent, né à Rouen en 1705, mort en 1774. Il a construit à Metz le portail de la cathédrale, le palais épiscopal et l'hôtel de ville; à Strasbourg, l'hôtel de ville; à Cambrai, le palais archiepiscopal. Il a également publié d'excellents ouvrages sur son art.

BLONDEL (Jacques-Auguste), médecin anglais, mort à Londres en 1734. Il était d'origine française et devint membre du Collège royal de Londres. Blondel s'est surtout fait connaître par les longues discussions qu'il eut avec Turner au sujet de l'influence que peut avoir sur le fœtus l'imagination des femmes enceintes. Il se prononce pour la négative, dans un ouvrage qu'il écrivit à ce sujet, sous le titre de *The Strength of the imagination of pregnant women*, etc. (1727), et qui a été traduit en français par Albert Bruno, en 1737.

BLONDEL (Pierre-Jacques), littérateur français, né à Paris en 1674, mort en 1730. Il se mit surtout en évidence en publiant, de 1702 à 1710, les comptes rendus des séances de l'Académie des belles-lettres et des sciences, comptes rendus remarquables par leur exactitude et qui ont été publiés dans les *Mémoires de Trévoux*. Parmi ses autres écrits, nous citerons : *Mémoire sur les vœux qu'exercent les libraires et imprimeurs de Paris* (1720, in-fol.); les *Vérités de la religion enseignées par principes* (1705), etc.

BLONDEL (Laurent), écrivain ascétique français, né à Paris en 1671, mort à Evreux en 1740. Pendant plusieurs années, il s'occupa de l'éducation des enfants, à Chaillot; ensuite il dirigea l'imprimerie de Desprez. On a de lui : *Vies des saints pour chaque jour de l'année*, tirées des auteurs originaux; *Épîtres et Évangiles des dimanches et des fêtes*; *Idées de la perfection chrétienne*. On lui doit aussi de nouvelles éditions de livres religieux devenus rares.

BLONDEL (Jean), juriconsulte français, né à Reims en 1733, mort à Paris en 1810. Il fut nommé président à la cour impériale de Paris en 1803, et prit part à la rédaction du code criminel. On a de lui : *Loisirs philosophiques*, ou *Etudes sur l'homme* (1756); les *Hommes tels qu'ils sont et tels qu'ils doivent être* (1758); *Introduction à l'ouvrage de Necker sur l'administration des finances* (1785); *Discussion des principaux objets de la législation criminelle* (1789).

BLONDEL (Merry-Joseph), peintre français, né à Paris en 1781, mort en 1853. Il eut pour maître le baron Regnault et remporta le premier grand prix de Rome, en 1803. Il a exposé aux divers Salons qui ont eu lieu de 1812 à 1847 : *Homère à Athènes*, *Zénobie sur les bords de l'Araxe* (autrefois au Luxembourg), *L'Évanouissement d'Hécube* (musée de Dijon), en 1812; *Louis XIII à son lit de mort* (musée de Toulouse), en 1816; *Philippe-Auguste à Bouvines* (autrefois dans la galerie du duc d'Orléans), *L'Assommoir* (pour l'église de ce nom, à Paris), *L'Ensevelissement du Christ* (pour un couvent de Bordeaux), en 1819; *Sainte Elisabeth de Hongrie déposant sa couronne aux pieds d'un crucifix* (église de Sainte-Elisabeth), *L'Assommoir* (église de Rodez), en 1824; *Michel-Ange aveugle*, en 1831; le *Triomphe de la Religion* et *Napoléon visitant*

le Palais-Royal (commande de la Liste civile), en 1834; *Pardon accordé à Charles le Mauvais par Jean le Bon*, en 1835; le portrait de l'architecte Percier, en 1839; la *Capitulation de Ptolémée* (galerie de Versailles), en 1841; *Judith*, en 1843; un *Ecce-Homo*, en 1844; des portraits en 1845 et 1847. Ces divers ouvrages, très-remarqués pour la plupart au moment de leur apparition, sont à peu près complètement oubliés aujourd'hui : recommandables tout au plus par la correction du dessin et par une certaine sagesse d'ordonnance, ils pèchent par l'indécision de la touche, la mollesse du modelé, l'extrême froideur du coloris. Les mêmes qualités et les mêmes défauts se retrouvent dans les grandes peintures décoratives exécutées par Blondel pour quelques-uns de nos principaux monuments : la *Chute d'Icare* et *Eole déchaînant les vents contre la flotte troyenne*, pour le plafond de la salle ronde qui précède la galerie d'Apollon (1822); *Dispute de Minerve et de Neptune*, la *Paix et la Guerre*, pour la salle de Henri II (1822); la *France recevant la charte constitutionnelle*, vaste composition entourée de divers épisodes de l'histoire des libertés françaises et de figures de législateurs et de Vertus, plafond de la grande salle du Conseil d'Etat (1827); la *France victorieuse à Bouvines*, plafond d'une autre salle du même édifice (1828); une suite de sujets mythologiques, dans la galerie de Diane à Fontainebleau; la *Justice protégeant le Commerce*, et six grisailles, dans l'ancien tribunal de commerce, à la Bourse. Blondel reçut une médaille de 1^{re} classe en 1816, la croix de la Légion d'honneur en 1824, et il fut élu membre de l'Académie des beaux-arts en 1832, en remplacement de Lhottier. Gustave Planché écrivait en 1840 : « M. Blondel est un peintre absolument nul, bien qu'il siège à l'Institut. » La boutade était par trop violente.

BLONDEL D'AUBERS, magistrat français, mort en 1830. Ancien conseiller au parlement de Paris, il émigra pendant la Révolution. Il entra à la Chambre des députés en 1815 et en 1820. Plus tard, il fut nommé conseiller à la cour de cassation; mais il se retira ensuite avec le titre de conseiller honoraire.

BLONDEL DE NESLES, troubadour du XII^e siècle, né à Nesles en Picardie, favori de Richard Cœur-de-Lion. Ce prince, à son retour de la Terre sainte, ayant été fait prisonnier et livré à Léopold I^{er}, duc d'Autriche, Blondel parcourut l'Allemagne pour découvrir sa prison, et s'en fit reconnaître en chantant une romance qu'ils avaient composée ensemble. Cette tradition, qui a servi de texte au charmant opéra-comique de Sedaine et Grétry, est d'une authenticité fort douteuse. La Bibliothèque nationale et celle de l'Arsenal possèdent quelques poésies médiocres de ce ménestrel.

BLONDELET, ETTE adj. (blon-de-lè, è-to — dimin. de blond). Un peu, légèrement blond. « Vieux mot.

BLONDELET (Charles), acteur français, né à Paris en 1825, fut mis fort jeune en apprentissage chez un imprimeur, et se distingua, à peine âgé de douze ans, en sauvant la vie d'un de ses camarades, dans un incendie qui dévora les ateliers de son patron. Laisse sans emploi par suite de ce désastre, dont parlèrent tous les journaux d'alors en citant le courageux enfant, il entra comme jockey dans l'administration des voitures urbaines, et se fit en même temps figurant au théâtre du Panthéon, afin d'occuper ses soirées. Attaché ensuite à un théâtre de marionnettes, il entra peu après chez Comte, où il débuta avec quelque succès dans le *Nain jaune*. Son père étant mort, le jeune artiste fut chargé de le remplacer dans l'emploi de *sauvage* qu'il occupait depuis plusieurs années au café des Aveugles et qui lui avait valu une certaine vogue. Il endossa donc le maillot et la coiffure à plumes du défunt, et à l'aide de scènes dialoguées, composées par lui, il sut attirer la foule, qui raffola de ses lazzi et de ses coq-à-l'âne. Trois ans plus tard, on le retrouve au théâtre du Petit-Lazari dans l'emploi de jeune premier, jouant dans bon nombre de pièces de sa composition (1848). Engagé aux Délassements-Comiques, il s'y créa une personnalité dans le double emploi des ganaches et des financiers. Après une série de créations heureuses, qu'il termina par celle du bourgeois Coquéron des *Petites misères du carnaval*, il alla aux Folies-Dramatiques jouer *Guzman ne connaît pas d'obstacles*, et interpréta avec beaucoup de succès *Canuche* ou le *Chien de la chaumière*. Passant enfin aux Variétés, il y a créé, entre autres rôles, ceux de Duillius du *Joueur de flûte*, Belavoine de *Quel drôle de monde!* Poupart de la *Boîte au lait*, Dardouillet des *Mémoires d'une femme de chambre*, Durando de la *Liberté des théâtres* (1864). Il a repris à ce théâtre le rôle de Beaupertuis dans le *Chapeau de paille d'Italie*, créé au Palais-Royal par Lhéritier. M. Blondelet est un acteur consciencieux et intelligent, dont la bonhomie spirituellement niaise amuse beaucoup le public. Il possède un talent à part pour se costumer et se composer une tête en harmonie avec ses rôles cocasses et excentriques, sait écouter, chose assez rare à la scène, lancer le mot ou faire valoir celui d'un autre. Il est l'auteur d'un assez grand nombre de vaudevilles représentés sur les petits théâtres, et il a collaboré, entre autres, à celui qui a pour titre : *Ah! il a des bottes Bastien*. Très-peu ont été imprimés.

BLONDÉLIE s. f. (blon-dé-ll). Entom. Genre

de diptères calyptères, très-voisin des ophélies.

BLONDERIE s. f. (blon-de-ri — rad. blonde). Couleur blonde : *Il ne lui parlait que de sa BLONDERIE et de ses yeux marcatsins*. (Hamilt.) « Vieux mot, qui n'a d'ailleurs jamais été employé sérieusement.

BLONDEVILLE ou **BLUNDEVILLE** (Thomas), mathématicien anglais du XVII^e siècle. Ses principaux écrits ont pour titre : *The four chiefest offices belonging to horsemanship* (1580); *Theories of the planets*, etc. (1600); *De Cosmographia, astronomia, geographia et navigatione* (1622).

BLONDIER, IÈRE s. (blon-dié, iè-re — rad. blonde). Techn. Ouvrier, ouvrière qui travaille à la fabrication des blondes : *Les BLONDIÈRES travaillent aux fuseaux*.

BLONDIN, INE s. (blon-dain, i-ne — dimin. de blond). Personne qui a les cheveux blonds : *C'est un BLONDIN, une BLONDINE. Il a épousé une petite BLONDINE*.

— Par dénigr. Dameret, jeune efféminé : *Elle aime les BLONDINS, la compagnie des BLONDINS*. (Acad.) *Tous ces BLONDINS sont agréables et débilitent fort bien leur fait, mais la plupart sont guezus comme des rats*. (Mol.) *Sont-ce des hommes que ces jeunes BLONDINS, et peut-on s'attacher à ces animaux-là?* (Mol.) *Les coquettes aiment fort les BLONDINS, ce sont de vrais séducteurs de femmes*. (Mol.)

De tous ces beaux blonds écouter les sornettes. Est un péché mortel des plus gros que vous faites. — MOLIÈRE.

Jadis s'était introduit un blondin. Chez des nonnains, à titre de fillette. — LA FONTAINE.

Eh bien donc, tu sauras Que le jeune blondin pour qui je m'intéresse Brûle pour les appas de ma jeune maîtresse. — HAUTEROCHES.

— Adjectiv. Qui est blond ou qui a les cheveux blonds : *Un enfant BLONDIN. Comment votre fils est-il devenu brun? Je le croyais BLONDIN; et vous me l'aviez vanté comme tel*. (M^{me} de Sév.) *C'était un grand, fade, BLONDIN, assez bien fait, le visage plat, l'esprit de même*. (J.-J. ROUSS.) *Il peigne avec son peigne d'écaïlle sa belle chevelure BLONDINE*. (Th. Gaut.)

BLONDIN (Jean-Noël), grammairien français, né à Paris en 1753, mort en 1832. Il entra dans l'ordre des Feuillants, y professa la théologie, et devint secrétaire interprète à la Bibliothèque royale. Pendant la Révolution, il ouvrit des cours de grammaire au Louvre et à l'Oratoire. Parmi ses nombreux ouvrages sur la langue française, ou sur d'autres langues vivantes, nous citerons sa *Grammaire française démonstrative*, qui, en 1796, lui mérita un prix décerné par le jury des livres élémentaires.

BLONDIN, acrobate célèbre, arrivé par ses exercices funambulesques à une popularité que le génie et la vertu peuvent rarement atteindre. Blondin, dont le nom véritable est Emile Gravelet, est né en 1823. Il fut longtemps attaché au théâtre de New-York, puis le quitta pour aller mettre à exécution un projet, aussi périlleux qu'original, qu'il venait de concevoir. Il s'avisait de tendre une corde au-dessus de la chute du Niagara et de traverser ainsi les cataractes. Les deux Américains accoururent pour voir un spectacle si nouveau, auquel Blondin ajoutait chaque jour quelque variante. Tantôt c'était une omelette qu'il faisait cuire, assis sur une petite chaise, et qu'il mangeait en présence de la foule; tantôt c'était un homme (son fils la plupart du temps) qu'il chargeait sur son dos, et qu'il transportait en courant d'une rive à l'autre. Le prince de Galles étant venu à ce spectacle, Blondin lui proposa de le transporter sur ses épaules; le prince aimait mieux se priver de ce plaisir, et, comme dit Boileau, sa grandeur l'attacha au rivage. Grâce aux annonces et aux réclames, ces excursions aériennes obtinrent un immense succès; le nom de Blondin devint populaire, et il eut les honneurs de la contrefaçon. De toute part surgirent de faux Blondins, qui se livrèrent à des exercices aussi périlleux que les siens et montrèrent que son habileté et son audace pouvaient sans peine être égalées. De plus, si Blondin a trouvé des rivaux parmi ses contemporains, il a été souvent surpassé par ses prédécesseurs; car les acrobates ne sont pas nouveaux dans le monde, et malgré l'admiration fanatique des Américains, Blondin n'occupe pas le premier rang dans l'histoire des danseurs de corde et des faiseurs de sauts périlleux. Les Grecs, à qui tous les exercices du corps étaient familiers, honoraient la danse de corde d'une singulière estime; ils avaient les *schamobates*, qui se suspendaient par les pieds ou par le cou, et tournaient autour de la corde comme la roue autour de l'essieu; les *oribates* et les *neurobates*, qui dansaient sur la corde tendue horizontalement, et exécutaient au son de la flûte les pas les plus gracieux, les scènes de mimes les plus compliquées. Chez ce peuple ami du beau, l'acrobatisme fut un art véritable, et non un simple exercice d'adresse ou d'agilité; les Romains, chez qui les histrions et les saltimbanques furent si nombreux, ne purent rivaliser avec les Grecs pour la perfection de leurs danseurs de corde. Chez nous, les acrobates remontent à la plus haute antiquité; leur audace devait plaire à un peuple accoutumé à des jeux guerriers et quelquefois sanglants. Au moyen âge, les mé-